Faire un doctorat à l'ICP

Menu

Nos doctorants
Faire un doctorat à l'ICP
La semaine méthodologique
Cours et séminaires doctoraux
Bourses doctorales et post-doctorales
Soutenances de thèse

À télécharger
> Brochure du Collège doctoral (2024-2025)

> La Charte de la Thèse

> Portfolio d'expériences et de compétences du doctorant

> Règlement du Collège doctoral

Faire un don

Pour soutenir les projets de recherche de l’ICP, faites un don en ligne via notre plateforme dédiée :

JE FAIS UN DON

Événements



Inauguration de la Chaire Religions et Dynamiques africaines avec Souleymane Bachir Diagne



Désarmer la course à l'IA



« Dieu qui aime l'émigré en lui donnant du pain et un manteau » (Dt 10,18) | Conférence

Voir tous les événements de l'ICP

Actualité



Histoire(s) de Nature | Séminaire



Les Rendez-vous de l'IA sont de retour

Contact
Emmanuelle Chabert

Responsable administrative et financière

Vice-Rectorat à la Recherche

Courriel

01 44 39 52 80

Horaires d'accueil :

lundi, mardi, mercredi et jeudi

de 10h à 12h et de 14h à 16h

Soutenances de thèse

Akrasie, Autorégulation et Résilience
La professionnalisation des chefs d'établissement: l'accompagnement par la pratique réflexive au cœur du processus de transformation identitaire et de construction de la professionnalité

Libération ou inculturation en Afrique ?

Les cycles d'études doctorales

Les doctorants de l'ICP dépendent, selon leur discipline, de l'un des six cycles d'études doctorales qui composent le Collège doctoral.

Cycle des Etudes du Doctorat de Théologie et de Sciences religieuses (*Theologicum*) (Directrice : Pr Sophie Ramond)
Cycle d'études doctorales de Droit canonique (Directeur : Pr Ludovic Danto)
Cycle d'études doctorales de Philosophie (Directeur : Pr Jérôme de Gramont)
Cycle d'études doctorales de Sciences sociales et économiques (Directeur : Pr Bernard Bourdin)
Cycle d'études doctorales de Sciences de l'éducation (Directeur : Pr Augustin Mutuale)
Cycle d'études doctorales des Lettres (Directeur : Pr Stavros Lazaris)

Les études doctorales et post-doctorales en chiffres

255 doctorants inscrits en 2023-2024
38 thèses soutenues en 2023
55 enseignants-chercheurs en capacité à diriger des thèses

Les études doctorales

Le Collège doctoral de l'Institut Catholique de Paris prépare d'abord au **doctorat canonique**. Régi par la constitution apostolique *Veritatis Gaudium* sur les Universités et les Facultés ecclésiastiques (2017), et délivré par l'ICP au nom du Saint-Siège, le doctorat canonique est le grade académique qui habilite à l'enseignement dans une Faculté ecclésiastique.

Les Facultés ecclésiastiques de l'Institut Catholique de Paris habilitées à délivrer le doctorat canonique – le *Theologicum*, la Faculté de Droit canonique, la Faculté de Philosophie et la Faculté de Sciences sociales, d'Économie et de Droit – préparent au doctorat canonique en théologie, au doctorat canonique en droit canonique, au doctorat canonique en philosophie et au doctorat canonique en sciences sociales.

Le doctorat canonique en théologie
Le doctorat canonique en droit canonique
Le doctorat canonique en philosophie
Le doctorat canonique en sciences sociales

Des accords, cadres ou individuels, signés avec des universités françaises (Université de Lorraine, Sorbonne Université, Université Paris-Saclay, Institut Saint-Serge, Université des Antilles) et des universités étrangères (Katholieke Universiteit Leuven, Université Catholique de Louvain, Universität Freiburg, Università di Roma LUMSA, Universidade Católica Portugesa, Université Catholique d'Afrique Centrale, Pontificia Universidad Católica de Chile, Université Saint-Joseph de Beyrouth, Université Saint-Esprit de Kaslik, Université Laval, Université de Sherbrooke, Australian Catholic University) permettent aux doctorants de l'Institut Catholique de Paris de préparer un doctorat en **codirection** ou en **cotutelle**.

Les études doctorales en sciences de l'éducation

Enfin, l'Institut Catholique de Paris propose deux **bourses doctorales d'excellence**, la bourse annuelle d'excellence Africae munus, destinée aux prêtres appartenant aux Eglises d'Afrique, et la bourse du programme de doctorat international en humanisme contemporain porté par 6 universités catholiques partenaires.

Les études post-doctorales

L'Institut Catholique de Paris accueille des post-doctorants, boursiers ou non. Les **séjours ponctuels de recherche post-doctorale** (une année, un semestre ou un trimestre) s'effectuent auprès d'un professeur confirmé durant toute la durée de son séjour à l'Institut Catholique de Paris. Pour tout renseignement sur le programme d'études post-doctorales, le post-doctorant doit s'adresser au cycle d'études doctorales concerné suivant son domaine de recherche.

L'Unité de Recherche "Religion, Culture et Société" de l'Institut Catholique de Paris a la capacité de former à la Direction de Recherches (diplôme propre). Les candidats à l'obtention de l'**Habilitation à Diriger des Recherches (H.D.R.)** de l'Institut Catholique de Paris doivent être titulaires d'un doctorat canonique, d'un doctorat décerné (ou reconnu) par une université française ou européenne ou encore d'un diplôme équivalent d'une université non-européenne. Ils doivent, en outre, pouvoir justifier d'une activité de recherche depuis la date d'obtention du doctorat. Les candidatures sont examinées par le Directeur de l' Unité de Recherche, qui statue sur proposition du Conseil scientifique de la Recherche.